

JUIN 2026

La Médiathèque Mobile
sera bientôt de retour,
suivez l'actualité !

AGENDA

Du 30 juin au 25 septembre : Prêt de vélos électriques

Dimanche 5 juillet : PETANCA

Vendredi 17 Juillet : AG Chasse Communale

Mercredi 19 août : Concert de l'école Stardiems

Septembre :

Reprise des cours informatique

Reprise des cours de gym avec la MJC de Graulhet

Nouvelle activité éveil corporel 3-6 ans

Jeudi 10 septembre : distribution des cartes de chasse

Vendredi 18 septembre : randonnée nocturne

Dimanche 4 Octobre : Repas avec l'association "les Clochers de Puybegon"

Samedi 21 novembre à 11h : Ouverture de la Chapelle Sainte Cécile "Les Clochers de Puybegon"

Samedi 12 décembre : Noël des aînés

Dimanche 13 décembre : Noël des enfants

À l'honneur ce mois-ci :

Merci à nos agents !

Profitons de cette première page de l'ÉCHO pour saluer le travail remarquable de notre secrétaire de mairie, Sandrine, et de notre agent technique, Yannick.

Jour après jour, leur investissement permet à notre commune de bien fonctionner et de rester accueillante.

Un grand merci à tous les deux pour votre présence indispensable auprès des Puybegonais !

L'ECHO PUYBEGON

Chers habitantes, chers habitants,

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors de cette élection municipale. Cette marque de soutien représente pour nous un engagement fort : celui de servir notre commune avec sérieux, disponibilité et dévouement.

Une nouvelle équipe municipale est désormais en place, animée par la volonté de travailler dans un esprit d'écoute, de dialogue et de proximité avec l'ensemble des habitants.

Ce début de mandat sera consacré à la mise en place de notre organisation, à l'étude des dossiers en cours ainsi qu'à la définition des priorités pour les années à venir.

Notre ambition est de mener des projets utiles, réalistes et adaptés aux besoins de notre commune et de ses habitants.

Encore merci pour votre confiance et votre soutien.

Nous aurons à cœur d'être à la hauteur de l'engagement que vous avez placé en nous et de travailler chaque jour au service de notre commune.

Le Maire, Robert CINQ.



Votre équipe municipale

Maire et Adjoints



Cassandra ALAZET

1^{ère} Adjointe

En charge de la finance, de la gestion administrative et de la présence numérique



Robert CINQ
Maire de Puybegon



Bruno PUTTO

2^{ème} Adjoint

En charge de l'urbanisme



Laure HEDREUL

3^{ème} Adjointe

En charge des associations, de la communication



Francis BRIEUSSEL

4^{ème} Adjoint

En charge du personnel et la gestion des bâtiments/espaces verts

Conseillers Municipaux



**Patrick
BURATTO**



**Frédéric
BOYER**



**Nicolas
JOURDAN**



**Isabelle
MONNEVEUX**



**Marie-Anne
NUNEZ**



**Déborah
SURIREY**



**Alice
TERRIER**



**Anthony
ARNAUD**



**Sylvia
BARGUEDEN**



**Eric
COUSIN**

Les adjoints et conseillers municipaux se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques (Association, travaux, vie locale...) pour étudier et construire ensemble les projets de notre commune.



Conseil Municipal du jeudi 12 mars

- Motion de la commune de Puybegon pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie au SDET
- Annulation de l'extinction partielle de l'éclairage public sur la commune de Puybegon décidée par délibération du 15 novembre 2022
- Débat et orientation budgétaire
- Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
- Vote du Compte Financier et Unique 2025 - Budget COMMUNE PUYBEGON
- Note de présentation brève et synthétique du CFU 2025
- Affectation du résultat 2025 - Budget COMMUNE PUYBEGON
- Questions diverses

Conseil Municipal du mercredi 25 mars

- Indemnités de fonctions des élus
- Délégations données au maire par le Conseil Municipal
- Désignation des délégués municipaux au SDET
- Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Désignation des délégués municipaux au SMAEP
- Désignation d'un correspondant ENEDIS Tempête
- Désignation d'un représentant de la commune à Trifyl
- Désignation d'un représentant de la commune à la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des représentants de la commune à la CAO (Commission d'Appel d'Offres)
- Désignation des représentants de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- Désignation d'un délégué CNAS (Centre National d'Action Sociale)
- Désignation d'un délégué AGEDI
- Renouvellement de la convention prestation Service Relais Fourrière
- Débats et orientations budgétaires
- Mise en place des commissions communales
- Questions diverses

Conseil Municipal du vendredi 20 mars

- Élection du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élections des adjoints
- Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local (article L.111-12 du CGCT)
- Approbation du dernier procès-verbal du 12 mars 2026 établi avant le renouvellement général
- Questions diverses

Conseil Municipal du jeudi 23 avril

Vote du taux des taxes communales
Vote du budget prévisionnel de la commune
Vote du montant des subventions alloués aux associations
Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Puybegon en Conseil de Communauté
Questions diverses

Conseil Municipal du jeudi 7 mai

Approbation de la révision des attributions de compensation 2026 selon la procédure de droit commun
Questions diverses

Conseil Municipal du vendredi 5 juin

Désignations des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
Questions diverses

Contact Mairie de Puybegon:

Téléphone : 05.63.58.43.07

Mail : mairiedepuybegon@orange.fr

Site : mairie-puybegon.com

 Mairie de Puybegon

Pour être rapidement
informé, pensez à
télécharger Panneau Pocket



CFU 2025

Les finances de la commune
en toute transparence



Compte Financier Unique 2025



LE CFU 2025
EST CONSULTABLE
SUR LE SITE INTERNET
DE LA COMMUNE !

Retrouvez le Compte Financier
Unique 2025 en ligne :

www.mairie-puybegon.com

Une information claire,
accessible à tous.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges (personnel absent)	1 231,81 €
70	Produits des services	9 089,40 €
73	Impôts et taxes	116 385,63 €
74	Dotations et participations	162 702,75 €
75	Autres produits de gestion courante	37 926,34 €
76	Produits financiers	31 534,30 €
77	Produits exceptionnels (neutralisation amortis 042 ...)	244,47 €
78	Reprises amortissements, dépréciations...	—
TOTAL DES RECETTES		359 114,70 €

Résultat de fonctionnement reporté (exercice N-1 – pour mémoire) : 285 259,16 €

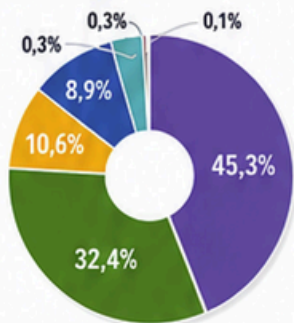


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	84 181,59 €
012	Charges de personnel	93 768,05 €
014	Atténuations de produits	24 640,95 €
65	Autres charges de gestion courante	416,05 €
66	Charges financières	42 678,30 €
67	Charges exceptionnelles	—
042	Opérations d'ordre (amortissements)	—
TOTAL DES DÉPENSES		245 684,94 €

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES ?

Répartition en %

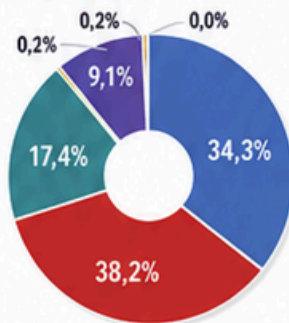


- Dotations et participations (45,3 %)
- Impôts et taxes (32,4 %)
- Autres produits de gestion courante (10,6 %)
- Produits financiers (8,9 %)
- Produits des services (2,5 %)
- Atténuation de charges (0,3 %)
- Produits exceptionnels (0,1 %)



OÙ VONT LES DÉPENSES ?

Répartition en %



- Charges de personnel (38,2 %)
- Charges à caractère général (34,3 %)
- Charges financières (17,4 %)
- Atténuations de produits (9,1 %)
- Autres charges de gestion courante (0,2 %)
- Charges exceptionnelles (0,0 %)
- Opérations d'ordre (amortissements) (0,0 %)



LE RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2025

RECETTES
DE FONCTIONNEMENT
359 114,70 €



DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
245 684,94 €



RÉSULTAT
DE FONCTIONNEMENT
2025
113 429,76 €

Le résultat de fonctionnement 2025
s'élève à 113 429,76 €.

Il vient renforcer l'autofinancement de
la commune et contribue à préparer
les investissements futurs.



CFU 2025 INVESTISSEMENT

*Investir aujourd'hui
pour construire demain*



QU'EST-CE QUE LE CFU ?

Le Compte Financier Unique (CFU) remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune sur une année.

Un document unique,
clair et transparent !

Compte Financier Unique 2025



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



10

FCTVA, taxe d'aménagement

12 795,70 €



1068

Affectation de la section
de fonctionnement

16 277,92 €



13

Subventions d'investissement

7 270,12 €



16

Dépôt et cautionnements reçus

349,67 €



040

Opérations d'ordre de transfert
entre sections (Amortissements)

42 678,30 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

79 371,71 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

16



Emprunts

4 282,52 €

20



Immobilisations incorporelles

21 632,00 €

204



Subventions d'équipements versées

38 762,33 €

21



Immobilisations corporelles

13 690,86 €

23



Immobilisations en cours

30 034,30 €

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT 2024 REPORTÉ EN 2025
(CHAPITRE 040)

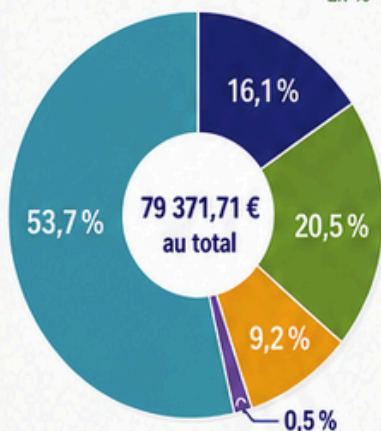
5 143,70 €

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

108 402,01 €

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

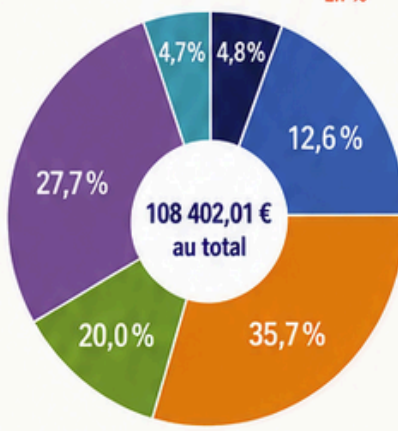
En %



- FCTVA, taxe d'aménagement
12 795,70 € (16,1 %)
- Affectation de la section
de fonctionnement
16 277,92 € (20,5 %)
- Subventions d'investissement
7 270,12 € (9,2 %)
- Dépôt et cautionnements reçus
349,67 € (9,5 %)
- Opérations d'ordre de transfert
entre sections (Amortissements)
42 678,30 € (53,7 %)

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

En %



- Emprunts
4 282,52 € (4,8 %)
- Immobilisations incorporelles
21 632,00 € (20,0 %)
- Subventions d'équipements versées
38 762,33 € (35,7 %)
- Immobilisations corporelles
13 690,86 € (12,6 %)
- Immobilisations en cours
30 034,30 € (27,7 %)
- Déficit d'investissement 2024
reporté en 2025 (Chapitre 040)
5 143,70 € (4,7 %)

LE RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT

79 371,71 €

—

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

108 402,01 €

=

RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2025

- 29 030,30 €
(déficit)

+

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT
2024 REPORTÉ EN 2025
(CHAPITRE 040)

5 143,70 €

=

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2025

- 34 174,00 €
(déficit cumulé)

Le déficit d'investissement 2024 (5 143,70 €) est intégré dans les dépenses 2025 (chapitre 040).

Côté État Civil

Inscription sur la liste électorale

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

• Changement de domicile

Si vous avez déménagé récemment, même au sein de la même commune.

• Majorité (18 ans)

L'inscription est souvent automatique, mais une vérification est vivement conseillée.

• Nouvelle nationalité

Si vous avez acquis la nationalité française ces derniers mois.

• Citoyen européen

Résidents en France éligibles pour les élections municipales et européennes.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

• Date limite unique

Conformément au décret du 12 juin 2026, la date limite est désormais harmonisée pour toutes les démarches.

• 6e vendredi avant le scrutin

Que ce soit **en ligne**, **en mairie** ou **par courrier**, votre demande doit être déposée au plus tard le **6e vendredi** précédant le scrutin.

PIÈCES À FOURNIR

• Justificatif d'identité

Carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans).

• Justificatif de domicile

De moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, avis d'imposition...).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. En ligne

Simple et rapide sur le site officiel service-public.fr.

2. En mairie

Présentez-vous directement auprès du service des élections de votre commune.

3. Par courrier

Envoi du formulaire officiel Cerfa n°12669*02 complété à l'adresse de votre mairie.



Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

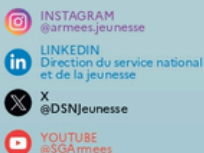
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

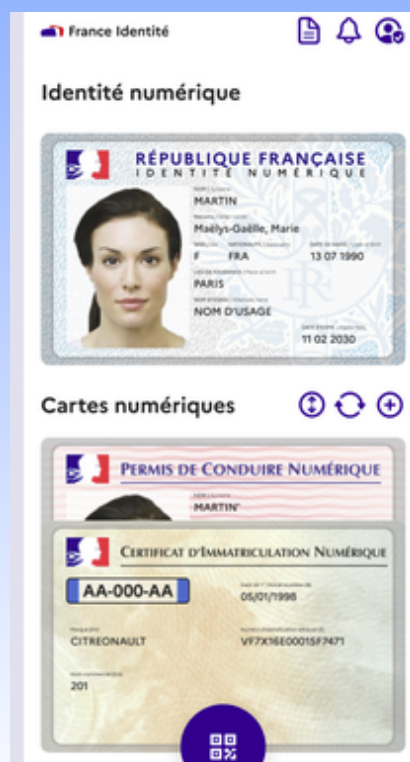
Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Vous avez une carte d'identité électronique et vous êtes majeur, pensez à l'identité numérique.



Travaux - Projets

La commune investit tout au long de l'année pour moderniser, entretenir et rénover nos équipements.



Achat d'une auto-laveuse
Prix d'achat 2 876 €



Achat de 500 verres réutilisables
Prix d'achat 315 €

Achat d'un tracteur tondeuse pour
l'entretien de la commune
Prix d'achat 6 599 €

Petits travaux Voirie 1 715 €
Aménagement Larmès 3 888 €
(déplacement conteneur verre en cours)

Travaux sur les fossés 2 139 €
Balayeuse suite aux orages 839 €



Travaux sur les reprises de
concessions aux cimetières
de Larmès et de Sainte
Cécile.

Total des travaux 6 102 €

En cours ou à venir...



L'enveloppe des travaux de voirie 2026 de la commune s'élève à un montant de 50 553 €. Le plus gros des travaux aura pour but la réfection d'une partie de la route de la Barrière et de la route de Pébrines.

L'entretien de notre réseau routier est une priorité pour notre équipe.

Aménagement du centre-bourg

Une réflexion est en cours pour imaginer le futur aménagement du cœur de village "route de l'ancienne école" (circulation, vitesse, espaces verts...)

Une consultation publique sera organisée courant second semestre 2026.

Bien vivre ensemble

Prévention des risques : Plan Communal de Sauvegarde, Document d'Information Communal des Risques Majeurs et Réserve Communale de Sécurité Civile



Pour rappel, conformément aux obligations légales, la commune de Puybegon est dotée d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Cet outil à visée opérationnelle permet de préparer une réponse adaptée à tout type d'évènement : catastrophe climatique, incident nucléaire, transport de matières dangereuses...

Le **Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM)** est un outil d'information des habitants sur les risques majeurs auxquels la commune est exposée. Il est disponible en mairie ou sur le site internet communal



Dans le cadre du PCS, la commune a créé une **Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)**.

Une Réserve Communale de Sécurité Civile, est composée de bénévoles. Elle vient renforcer les moyens de la commune.



En cas de risque majeur sur le territoire de la commune, les réservistes, sous l'autorité du maire, sont amenés à participer au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique, en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours.



- Vous voulez participer à la sécurité de Puybegon ?
- Rejoignez les bénévoles réservistes de la commune !
- Pour plus d'informations, appelez au 05.63.58.43.07 !

Vous souhaitez recevoir les alertes ou des informations diverses de la commune
Téléchargez Panneau Pocket sur votre téléphone, c'est GRATUIT !



Bien vivre ensemble

ALERTE CANICULE

Le début de l'été a été marqué par un épisode caniculaire qui a vu notre Département être classé en alerte **ROUGE CANICULE**.

Soyons tous vigilants

La commune tient un registre communal des personnes vulnérables. Les personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité peuvent s'y inscrire volontairement afin d'être contactées et accompagnées en cas d'événement exceptionnel.

SOLIDARITÉ : PENSEZ AU REGISTRE COMMUNAL !

Vous êtes âgé(e), isolé(e), en situation de handicap ?
Inscrivez-vous sur le registre pour un suivi confidentiel.



Pour s'inscrire ou signaler un proche :
Contactez le secrétariat de mairie au **05 63 58 43 07**



Ou consultez le site :
www.mairie-puybegon.com

Pour cela, il suffit de remplir la fiche d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune dans la rubrique informations pratiques.

La prévention est l'affaire de tous :

Bien connaître les risques et les dispositifs existants permet de mieux se protéger et de protéger les autres.

LES SIGNAUX D'ALERTE (Agissez vite !)

- Corps chaud (fièvre), peau rouge et sèche
- Maux de tête, vertiges, nausées
- Crampes musculaires, fatigue intense

EN CAS D'URGENCE (Malaise, coup de chaleur) APPELEZ : 15 (Samu) / 112

LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

- À LA MAISON** : Fermez les volets et fenêtres la journée. Ouvrez la nuit pour rafraîchir.
- POUR VOTRE CORPS** : Buvez de l'eau régulièrement (sans attendre la soif). Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- EN EXTÉRIEUR** : Évitez les efforts physiques aux heures chaudes. Restez à l'ombre et portez un chapeau.

FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL

Si vous avez plus de 65 ans, ou si vous êtes handicapé(e), vous pouvez bénéficier d'un suivi personnalisé. Plus de 65 ans, vous pouvez bénéficier d'un suivi personnalisé. Plus de 65 ans, vous pouvez bénéficier d'un suivi personnalisé.

Mairie de PUYBEGON
Inscription au registre communal

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Adresse de domicile : _____ Téléphone : _____
Qualité : _____
Personne âgée de 65 ans et plus _____
Personne âgée de plus de 65 ans résidente dans la commune _____
Personne isolée _____
Personne souffrant d'un handicap _____
Personne souffrant d'une maladie _____
Autre (préciser) : _____

Le cas échéant, coordonnées du service intervenant à domicile (aide à domicile, portage de repas...) ou à quel titre (aide sociale, infirmier) : _____

Nom, adresse et téléphone de la ou des personnes à contacter en cas d'urgence (préciser la nature du lien) : _____

Nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande* (représentant légal, parent, voisin, médecin traitant...) : _____

* À remplir si inscription faite par une autre personne que le déclarant.

Je demande à figurer sur le registre communal afin d'être contacté(e) en cas de déclenchement par la Préfecture du Plan de Canicule.

Fait à PUYBEGON, le _____

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : RESPECTONS LE REPOS DE NOS VOISINS

Pour le bien-être de tous, merci de respecter les horaires autorisés pour les travaux bruyants (bricolage, jardinage, tondeuse...).

JOURS OUVRABLES

Matin : 9h - 12h
Après-midi : 14h - 20h

LE SAMEDI

Matin : 9h - 12h
Après-midi : 15h - 20h

DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

Matin : 10h - 12h

INTERDIT

PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX, VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

- Évitez les aboiements excessifs et les nuisances sonores.
- Ne laissez pas votre animal gêner de manière répétée le voisinage.
- Prenez toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité de tous.

PENSEZ AUSSI À VOS VOISINS :

Prévenez-les avant des travaux exceptionnels.

RÈGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 25 JUILLET 2000

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

LA COURTOISIE AU QUOTIDIEN, C'EST LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE !

Merci à tous pour votre civisme.

Scolarité

Portail Famille

Le Portail Famille est une plateforme conçue pour simplifier vos démarches liées aux services péri et extra scolaires des écoles maternelles et élémentaires, gérés en direct par l'agglomération.

Notre objectif ? Vous offrir un service plus efficace et moderne, en simplifiant vos procédures. Avec ce nouvel outil en ligne, vous avez accès à toutes les informations, réservations et paiements nécessaires, le tout réuni en un seul endroit.

Que pouvez-vous faire sur le Portail Famille ?

- **S'informer** : Consultez les règlements, découvrez les activités proposées et suivez les dernières actualités.
- **Gérer votre espace personnel** : Accédez à votre dossier famille unique, mettez à jour vos informations et consultez vos réservations, factures et plannings en quelques clics.
- **S'inscrire ou annuler** : Réservez les repas de la cantine, les accueils péri-scolaires (ALAE) et extrascolaires (ALSH) et soyez notifié en cas de modifications.
- **Payer en ligne** : Consultez et payez vos factures en toute sécurité, et optez pour le prélèvement automatique pour plus de simplicité.
- **Échanger facilement** : Envoyez des messages à l'équipe encadrante (des services péri et extrascolaires) et planifiez des rendez-vous en ligne.

<https://www.gaillac-graulhet.fr/grandir-ensemble/enfance-et-scolarite/portail-famille/>

Fermeture de classe à l'école du RPI : la commune se mobilise !



C'est avec surprise et inquiétude que nous avons appris la décision de l'Éducation Nationale de procéder à la fermeture d'une classe au sein de l'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dont fait partie notre commune.

Supprimer une classe, c'est fragiliser un peu plus nos écoles rurales, alourdir les conditions d'apprentissage pour nos enfants, et envoyer un signal négatif quant à l'avenir de nos villages.

Dès l'annonce de cette fermeture, la mairie de Puybegon s'est pleinement engagée aux côtés des parents d'élèves et des autres maires du RPI pour contester cette mesure et défendre notre école.

Nous avons transmis un courrier officiel auprès des autorités académiques et de l'Inspection de l'Éducation nationale, exposant notre opposition motivée à cette décision, nous avons participé aux réunions organisées avec les parents d'élèves, afin de coordonner nos actions et porter une voix commune et unie.

Cette mobilisation n'aurait pas eu la même force sans l'implication remarquable des parents d'élèves, qui se sont organisés, ont témoigné, et ont manifesté leur attachement à une école de qualité pour leurs enfants. Leur engagement a été exemplaire et nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Nous remercions également les équipes municipales des communes de Briatexte et de St Gauzens pour leur solidarité et leur détermination.

Transport Scolaire

Vos enfants sont scolarisés dans les écoles de Briatexte ou de Saint-Gauzens ?

Le bus scolaire est un atout précieux pour nos familles, mais il est aujourd'hui en **DANGER**.

Faute d'utilisateurs suffisants, ce service de transport court le risque d'être purement et simplement supprimé à la rentrée prochaine.

Pourtant, avec l'essor du télétravail, ce service n'a jamais été aussi pratique ! Plutôt que de couper votre journée de travail à la maison ou de courir en voiture pour être à l'heure à la sortie des classes, le bus prend en charge votre enfant en toute sécurité et vous le ramène presque au pas de votre porte. C'est un gain de temps, de sérénité et d'énergie au quotidien.

Un service non utilisé est un service menacé. Pour maintenir cette ligne, **chaque inscription compte**.

Que ce soit pour un usage quotidien ou pour vous soulager quelques jours par semaine, pensez-y dès maintenant pour la rentrée. **Ne laissons pas disparaître ce service essentiel à la vie de notre village !**

Comment s'inscrire pour 2026-2027 ?

Pour tout le monde de la maternelle au lycée, les inscriptions pour l'année scolaire sont ouvertes. Pour faire les démarches ou obtenir plus d'informations, rendez-vous sur le site de la FEDERTEEP pour une "inscription en ligne" ou contactez la mairie de Puybegon pour une inscription "papier" (visa obligatoire de la mairie) **Inscription gratuite jusqu'au 31 juillet 2026, au delà 25 €.**



Mobilité

Sillonne Covoit

Pour encourager la pratique de covoiturage, l'agglomération lance son service de covoiturage avec une application accessible à tous : Sillonne Covoit en partenariat avec Karos.



Avec Sillonne Covoit, bougez sans vous ruiner

Avec Sillonne Covoit, vous disposez désormais d'une solution de déplacement simple, rapide et efficace pour vos trajets du quotidien.

Une inscription en 4 étapes

- Téléchargez l'application Karos
- Créez votre compte en indiquant si vous êtes conducteur, passager ou les deux (alternant)
- Précisez votre trajet domicile travail et indiquez vos horaires de trajet
- C'est parti, Sillonne Covoit vous met alors en relation avec des usagers effectuant le même trajet

Plus d'infos sur le site : www.gaillac-graulhet.fr/se-deplacer/covoiturage/sillonne-covoit/



VOUS ÊTES CONDUCTEUR ?	VOUS ÊTES PASSAGER ?
Gagnez 2 € par passager et par trajet allant jusqu'à 30 Km Puis 0,10 € par km supplémentaire jusqu'à 80 Km	Payez 0,50 € pour un trajet allant jusqu'à 30 km Puis 0,10 € par km supplémentaire jusqu'à 80 Km

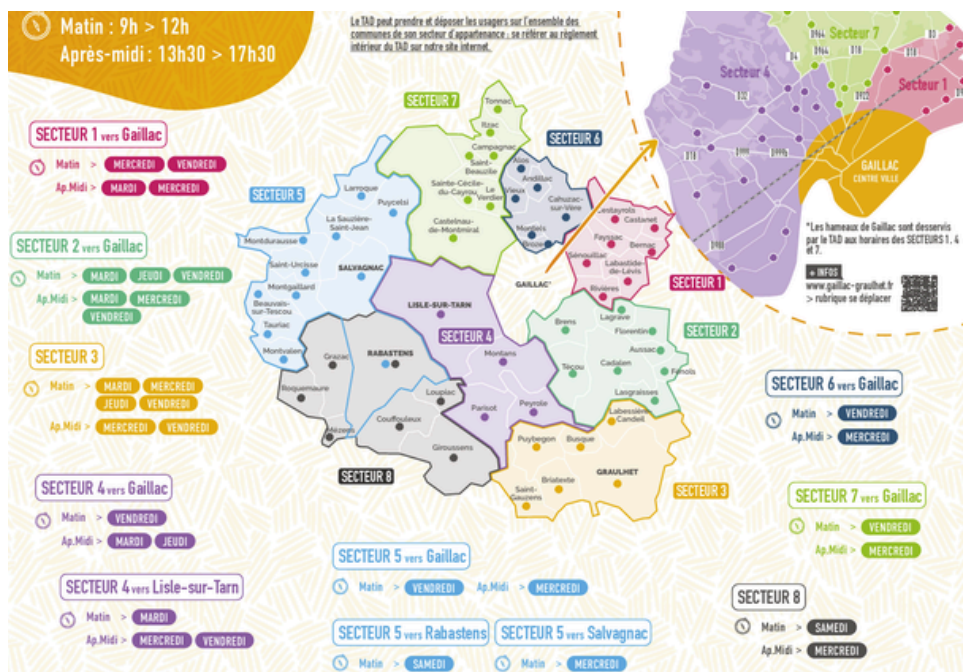
Aire de covoiturage

Huit aires de covoiturage sont à votre disposition, dont 3 à proximité immédiate d'échangeurs de l'A68 (Brens/Les Xansos, Montans et Couffouleux).



Vous avez aussi la possibilité de laisser votre véhicule sur la zone de Larmès au niveau de l'arrêt bus.

Transport à la demande



Téléphonez, réservez

Le Transport à la Demande (TAD) Sillonne fonctionne sur réservation téléphonique. Pour cela, c'est facile :

- 1 Appellez au numéro vert 0 805 60 81 00 (appel gratuit) : du lundi au vendredi de 8h à 17h.
- 2 Réservez votre trajet la veille avant 16h.
- 3 Le TAD fonctionne sur des jours et horaires définis, selon votre commune de départ et en fonction des places disponibles (voir la carte au verso).
- 4 La montée et la descente s'effectuent à des points d'arrêts déterminés. Trouvez le point d'arrêt le plus proche de chez vous sur : www.gaillac-graulhet.fr rubrique Se déplacer Ou lors de votre réservation téléphonique.

La prise en charge se fait à domicile pour les personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite.



Quels sont les tarifs ?

- 2 € l'aller, 3 € l'aller/retour
- 15 € le carnet de 10 tickets d'un aller simple et 25 € le carnet de 10 tickets allers-retours
- Gratuit pour les moins de 10 ans (accompagnés d'un adulte)
- Les tickets s'achètent auprès du conducteur
- Accès inclus sur le réseau liO dans le Tarn avec le même ticket

Pas de paiement par CB (uniquement chèques et espèces)

Mobilité - Environnement

TESTEZ GRATUITEMENT LE VÉLO ÉLECTRIQUE !

POUR VOS TRAJETS DU QUOTIDIEN

 **PUYBEGON**

Si vous habitez **PUYBEGON**, vous pouvez emprunter **GRATUITEMENT** un vélo à assistance électrique pour une durée d'une semaine (renouvelable une fois, selon disponibilités)

Du 30 juin au 25 septembre 2026

POURQUOI ESSAYER ?



MODALITÉS & RÉSERVATION

Vélos fournis avec équipements (casque, antivol).
Réservation obligatoire. En partenariat avec les communes volontaires.

Pour formaliser le prêt, l'emprunteur devra signer un contrat de prêt et fournir les documents suivants :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance habitation/ responsabilité civile en cours de validité au nom de l'emprunteur,
- Une photocopie recto verso de la pièce d'identité,
- Un chèque de dépôt de garantie de 300 € non encaissé et restitué à la remise du vélo en bon état (libellé à l'ordre du Trésor Public).

La commune dispose de 2 vélos . Les vélos sont fournis avec **1 antivol et 1 casque**. Des accessoires tels que sacoche, panier et siège enfants peuvent être prêtés sur demande au moment de la réservation du vélo.

Si vous souhaitez profiter de ce prêt, n'hésitez pas à contacter votre mairie aux horaires habituels d'ouverture pour connaître les modalités de prêt et réserver votre vélo !

Des sites Internet pour tracer votre route à vélo...

Le site Internet [Geovelo.fr](https://www.geovelo.fr) vous permet de consulter et/ou de créer des itinéraires adaptés à la circulation à vélo, en privilégiant les petites routes et les voies sécurisées.



Lancement de la campagne 26-27 !



05.31.81.99.59



info@apt81.fr

PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES CHAMPÊTRES POUR :

- renforcer la biodiversité,
- améliorer la qualité des sols & de l'eau,
- restaurer nos paysages et notre cadre de vie.

INSCRIVEZ-VOUS !

- Visite technique personnalisée,
- Mise à disposition des fournitures (plants, paillage...),
- Accompagnement financier de votre projet.



Agriculteur, particulier, entreprise ou collectivité, vous avez un projet de plantation de haies ou d'agroforesterie ?

Arbres & Paysages Tarnais vous accompagne à chaque étape pour concrétiser votre projet : **conseil, conception, financement et suivi**.

Des **aides financières** sont mobilisables pour accompagner vos projets de plantation. À titre indicatif, le reste à charge peut débiter à partir de 1,70 € HT/ml selon les caractéristiques du projet.

Donnez vie à vos projets de plantation dès aujourd'hui !

 05 31 81 99 59 / info@apt81.fr

Où déposer mes biodéchets ?

Deux solutions simples existent :

1. LE COMPOSTAGE :

• Composteur individuel :



installez-le dans votre jardin et produisez un **engrais naturel gratuit** pour vos plantations



• Composteur partagé :



en habitat collectif, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet vous accompagne pour mettre en place un **composteur partagé** au pied de votre immeuble, quartier ou résidence

• Déchetteries :

vous pouvez y déposer vos déchets verts **gratuitement**. Ils sont envoyés en plateforme de compostage et transformés en engrais distribué ensuite aux habitants.



POURQUOI ESSAYER ?



Économique



Bon pour la santé



Pratique



Rapide



Respectueux l'environnement



Moins de stress

Pour plus d'informations :
Contactez votre mairie

GAILLAC-GRAULHET
AGGLOMÉRATION

2. LE SAC ORANGE : L'UTILISATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur : déposez vos biodéchets dans les sacs orange fournis gratuitement par l'agg et déposez-les directement dans le bac des ordures ménagères.

Tour d'horizon des déchets de cuisine



- Restes de repas et aliments périmés sans emballage
- Epluchures et pelures
- Restes de viandes, poissons et crustacés
- Coquilles d'œufs, coques et coquillages
- Filtres à café, sachets de thé...



LES ÉTAPES CLÉS POUR BIEN UTILISER LE SAC ORANGE



- Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur : déposez vos biodéchets dans les sacs orange fournis gratuitement par l'agglomération. Fermez le sac à double nœud et déposez-le directement dans le bac des ordures ménagères.
- 1. Tous les déchets de cuisine déposés dans le sac orange.
- 2. Une fois rempli, le sac orange doit être fermé (faire un double nœud avec les lacs).
- 3. Le sac orange doit être déposé à d'ordures ménagères aux côtés des sacs poubelle.



Que deviennent les déchets de cuisine déposés dans les sacs orange ?



Ces sacs sont collectés avec vos ordures ménagères mais valorisés différemment (méthanisation : production de biogaz). Une fois collectés, ils sont acheminés dans la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil. À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique, puis ouverts pour que leur contenu soit valorisé en biogaz (par méthanisation) et en compost pour un retour à la terre en amendement agricole.



amendement agricole

Une initiative de
d'agglomération Gaillac-Graulhet

Environnement

FAIRE BRÛLER SES DÉCHETS DE JARDIN, C'EST INTERDIT !

- ✗ néfaste pour l'Homme
- ✗ néfaste pour l'environnement

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

EN CAS DE NON-RESPECT DE L'INTERDICTION, LA PERSONNE QUI BRÛLE LES DÉCHETS VERTS PEUT AVOIR À PAYER UNE AMENDE.



Des solutions alternatives existent.

Vos déchets de jardin sont une ressource !

- ✓ le compostage
- ✓ le choix des espèces
- ✓ le broyage
- ✓ la tonte «mulching»
- ✓ le paillage



En dernier recours ... la déchèterie !

RAPPEL DE LA LOI : Le code de l'environnement prévoit une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 € (article L541-3). Cette sanction, qui peut notamment être prononcée par le maire, peut être accompagnée d'une obligation de nettoyer les lieux et de remettre le site en état.

En cas de non-respect de cette obligation, une nouvelle amende administrative pouvant atteindre 150 000 € peut être prononcée.

**ZÉRO DÉCHET AU JARDIN -
- OUI AU BROyage, PAILLAGE
& COMPOSTAGE !**



**LE BRÛLAGE EST INTERDIT !
SAUVEGARDEZ L'AIR ET LA NATURE.**

Le brûlage à l'air libre est strictement interdit !

Même si la tentation est grande de faire place nette rapidement par le feu, le brûlage des déchets verts (ou écobuage) dans votre jardin **est interdit par la loi**. Cette interdiction stricte s'applique à tout le monde : particuliers, entreprises et exploitants agricoles.

Pourquoi une telle interdiction ?

Pour la santé et l'environnement : La combustion à l'air libre de végétaux émet de fortes quantités de particules fines, ainsi que des composés toxiques et cancérigènes.

Pour la **sécurité et la sérénité** : Les fumées provoquent d'importantes nuisances olfactives pour le voisinage et augmentent considérablement les risques d'incendies accidentels.

Le saviez-vous ? Brûler seulement 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines qu'un trajet de 13 000 km avec une voiture diesel récente, ou plus de 70 allers-retours vers votre déchetterie !

DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT !

Protégeons notre cadre de vie
Nature propre, commune agréable !

DÉCHETS INTERDITS :

- 🌿 DÉCHETS VERTS
- 🛋️ ENCOMBRANTS
- 👛 TOUS TYPES DE DÉCHETS

RAPPEL DE LA LOI

Le dépôt sauvage de déchets est **INTERDIT** par la loi !
Article L.541-3 du Code de l'environnement
Toute personne qui abandonne, dépose ou jette des déchets sur la voie publique s'expose à des sanctions.

AMENDES JUSQU'À 1 500 €* POUR LES PARTICULIERS
JUSQU'À 75 000 €* POUR LES PROFESSIONNELS
*Selon l'article R.541-77 du Code de l'environnement

DES SOLUTIONS EXISTENT !
Utilisons les déchèteries
POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS PROPRE ET PLUS RESPECTUEUX !

DÉCHÈTERIE LA SOLUTION RESPONSABLE

Environnement

Budget déchets 2026 – Gaillac-Graulhet Agglomération

Face à la hausse structurelle des coûts de traitement des déchets, notamment due à l'augmentation de la TGAP (+63 % entre 2022 et 2025), Gaillac-Graulhet Agglomération ajuste sa Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2026.

Deux taux sont désormais différenciés selon le mode de collecte : 11,87 % pour la collecte en porte-à-porte et 11,12 % pour l'apport volontaire, ce dernier restant stable.

Concrètement, pour les foyers en collecte porte-à-porte, cela représente une hausse de 1 à 1,50 € par mois en moyenne.

Cette évolution vise à garantir la pérennité du service public, améliorer la qualité du tri et financer des actions de prévention sur l'ensemble des 56 communes du territoire.

Un enjeu collectif

Réduire les coûts passe aussi par un effort collectif. Limiter ses déchets, éviter le gaspillage et mieux trier sont des gestes simples mais efficaces pour agir durablement, à la fois pour l'environnement et pour le pouvoir d'achat.

LIMITER SES DÉCHETS

Consommer autrement, privilégier le réutilisable, éviter le superflu.

ÉVITER LE GASPILLAGE

Acheter juste, conserver mieux, cuisiner les restes... chaque geste compte au quotidien.

MIEUX TRIER

Un tri efficace permet de valoriser les déchets et de maîtriser les coûts.

Au final, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

CALENDRIER 2026

PUYBEGON

VOS JOURS DE COLLECTE

	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	déc
DÉCHETS RÉSIDUELS & BIODÉCHETS VENDREDI	2-9 16-23 30	6-13 20-27	6-13 20-27	3-10 17-24	lundi 4-11 15-22 29	5-12 19-26	3-10 17-24 31	7-14 21-28	4-11 18-25	2-9 16-23 30	6-13 20-27	4-11 18-28 lun.
TRI SELECTIF JEUDI SEMAINES PAIRES	8-22	5-19	5-19	2-16 30	vend. 15-28	11-25	9-23	6-20	3-17	1-15 29	12-26	10-24

Les dates en ROUGE indiquent un changement dans la date de collecte en raison d'un jour férié.

RETROUVEZ VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE

sur www.gaillac-graulhet.fr
rubrique Habiter > Gérer ses déchets
> Où et comment déposer ses déchets
et cliquez sur votre commune !

CONTACT : dechets.menagers@gaillac-graulhet.fr

Toujours sortir ses conteneurs la veille ou soir de la collecte, les rentrer au plus tôt pour le confort de tous.

Conteneur cassé ou volé ? Contacter le numéro vert et/ou rdu en mairie.

Chaque usager est responsable du lavage de ses conteneurs.

Les conteneurs sont mis à la disposition du logement, merci de les laisser dans celui-ci en cas de vente ou de location.

N°Vert 0 800 007 236
Le matin de 9H00 à 12H00

Environnement

**MÊME ICI,
JE TRIE**

Compétences :
Valorisation des déchets ménagers
et assimilés

Type de structure : Syndicat mixte
départemental

Membres adhérents : Département du Tarn et
intercommunalités chargées de la collecte des
déchets sur le Tarn, une partie de la Haute-
Garonne et de l'Hérault – 15 adhérents

Territoire : Plus de 6 700 km², 358 communes,
328 000 habitants



Déchèterie
GRAULHET

ZI du Rieutord - Bd Docteur Pontier
81300 - GRAULHET
Tél : 05 63 34 47 77
Fax : 05 63 34 47 77

Horaires d'ouverture :
ALERTE CANICULE : passage aux horaires
d'été le 22 juin jusqu'au 31 août.

du lundi au samedi de 7 h à 14 h
Fermée dimanche et jours fériés

Horaires d'hiver (du 01/09 au 30/06) :

Publics acceptés : Particuliers, Professionnels, Tous publics

**MÊME DANS LA SALLE DE BAIN
JE TRIE MES EMBALLAGES.**



TRIFYL : GUIDE DU TRI SIMPLIFIÉ (TARN & ENVIRONS) TRIFYL

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023 : **100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !**



BAC / COLONNE JAUNE

DÉPOSEZ ICI (EN VRAC, BIEN VIDÉS, AVEC BOUCHONS) :

**TOUS LES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**



**TOUS LES
EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**TOUS LES CARTONS ET
BRIQUES**



TOUS LES PAPIERS



AUTRES DÉCHETS, AUTRES SOLUTIONS



COLONNE À VERRE



COMPOSTAGE



DÉCHÈTERIE



**CONSIGNES PRATIQUES
POUR LE BAC JAUNE
POUR LE BAC JAUNE**



EN VRAC
(no nos bags)



BIEN VIDÉS
(no not rinsed)



DÉSOLIDARISÉS
(no not loose)



PENSEZ AUX CHOSIRES
(no not nests)



**PENSEZ
AUX CHOSES
SIMPLES**



Environnement

Prévention santé humaine : une nouvelle année de lutte s'engage contre les espèces à enjeux : ambrosies, chenilles processionnaires, moustique tigre...

L'Ambrosie à feuille d'armoïse, une plante exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine

Introduite en France depuis plus d'un siècle, elle s'est installée et naturalisée en Rhône-Alpes depuis plus de 30 ans, et colonise maintenant petit à petit tout le territoire ...avec de plus en plus de risques de propagation par les graines. Elle s'invite de plus en plus dans les plates-bandes, les cours d'eau, les bords de routes, les parcelles agricoles... et même en chemins forestiers ! Au cours de l'année 2025, 67 signalements d'ambrosie ont été enregistrés dans le Tarn. De nouvelles communes impactées ont été identifiées : Tauriac, Lempaut, Terre-de-Bancalié, Mazamet, Briatexte, Cadalen et Saint-Julien-du-Puy.

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

Comment la reconnaître ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie ou
contact@signalement-ambrosie.fr téléphone : 0 972 376 888

Signaler les chenilles processionnaires : un nouvel outil déployé à l'échelle nationale

Cet outil a pour vocation de répondre aux enjeux sanitaires liés à la prolifération des Processionnaires du pin et du chêne.

Les premiers signalements visent à réaliser un suivi des cas symptomatiques chez les humains et les animaux et donc d'améliorer nos connaissances de l'impact des chenilles sur la santé.

Les signalements de nids ou de chenilles permettront quant à eux d'améliorer le suivi, la connaissance et la gestion de ces insectes.

Tout un chacun peut réaliser des signalements.



Environnement

Le Moustique tigre : soyons vigilant !

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes. Le moustique tigre est avant tout source de nuisance. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika. Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie.

Un cas de contamination au chikungunya a été détecté dans le secteur de Castres-Verdalle mi-juin. Tout le monde peut agir par des gestes simples pour limiter la prolifération.

Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du **MOUSTIQUE TIGRE** ?

J'adapte mes actions à mon environnement, je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi



VIDER
1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie

- ☐ Coupelles, cache-pots de fleurs
- ☐ Gamelles pour animaux domestiques
- ☐ Pieds de parasols et décorations de jardin
- ☐ Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- ☐ Seaux, arrosoirs et bidons divers

RANGER
à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- ☐ Outils de jardinage
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Poubelles
- ☐ Pneumatiques
- ☐ Jouets d'enfants

ENTRETENIR

- ☐ Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- ☐ Pompes de relevages
- ☐ Regards et bornes d'arrosage
- ☐ Piscines (dosage du chlore)

CURER
pour faciliter les écoulements des eaux

- ☐ Siphons d'éviers et fontaines
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures
- ☐ Rigoles couvertes avec grilles
- ☐ Gouttières et plèges à sable, chéneaux, etc

À RETENIR !
5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.
Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.
Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses.

JETER
à la poubelle ou en déchetterie

- ☐ Récipients inutilisés
- ☐ Encombrants

COUVRIR
de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- ☐ Fûts divers
- ☐ Tous réceptacles pluviaux
- ☐ Pots à réserve d'eau intégrée



Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

Pour plus d'informations : www.occitanie.ars.sante.fr

Environnement

Alerte aux Termites

La présence de termites a été détectée
sur le secteur de Saury/Pébrines.
Nous faisons appel à votre vigilance.

COMMENT LES REPÉRER ? LES 3 INDICES CLÉS



1. LES CORDONNETS TERMITES (Tubes de terre)

Tunnels de terre et salive
sur murs/poutres.



2. LE BOIS QUI SONNE CREUX OU S'EFFRITE

Structure évidée, galeries
intérieures visibles.



3. L'ESSAIMAGE (Termites ailés)

Nuage d'insectes volants au
printemps ou ailes au sol.

- Ne pas stocker de bois, cartons...à proximité immédiate du bâtiment.
- Surveiller périodiquement les matériaux en bois du bâtiment pour détecter des indices d'infestation
- En cas d'infestation, faire appel à un professionnel spécialisé

Un Arrêté Préfectoral du Tarn du 29 octobre 2002 établit une
zone de surveillance et de lutte contre les termites sur
l'ensemble du territoire du Tarn.

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Comment les repérer et quelles sont vos obligations légales ?

Ils sont petits, discrets, mais leurs ravages peuvent être colossaux. Les termites, souvent surnommés les « insectes xylophages de l'ombre », s'attaquent au bois de nos habitations (charpentes, planchers, huisseries) et peuvent gravement compromettre la solidité d'un bâtiment.

Savoir détecter leur présence est essentiel pour agir vite.

De plus, la loi encadre strictement la prolifération de ces insectes : la déclaration en mairie est une étape obligatoire.

L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉCLARATION



DÉCLARATION EN MAIRIE DE PUYBEGON : OBLIGATOIRE !

 **QUI DOIT DÉCLARER ?**
Dans un délai d'**UN MOIS**
dès le constat.



Proprio



Locataire



Syndic



COMMENT ?

Par lettre recommandée
avec accusé de réception
avec le formulaire
Cerfa n° 12010*02.



LES SANCTIONS :

Amende jusqu'à **450 €**
+ **Risque de vice caché**
lors d'une vente.



EN RÉSUMÉ : AGISSEZ VITE !

1. INSPECTER
2. FAIRE DIAGNOSTIQUER
3. DÉCLARER
4. TRAITER

Festivités

Fête du village



Retour sur notre Fête Villageoise : Un week-end placé sous le signe de la convivialité !

Du 5 au 7 juin dernier, notre village s'est animé au rythme de sa fête annuelle. Ce fut une réussite totale, portée par une ambiance chaleureuse et un sens du partage qui font la fierté de notre communauté.



Un immense MERCI à tous les habitants venus nombreux pour partager ces moments de joie et faire vivre notre village !

Un grand coup de chapeau au Comité des Fêtes !

Rien de tout cela ne serait possible sans leur énergie, leur organisation sans faille, leur dynamisme et leur dévouement tout au long de ce week-end.

Grâce à vous, Puybegon a brillé ! Vivement l'année prochaine !

Tout au long du week-end, les animations se sont enchaînées pour le plaisir de tous.

Les festivités ont débuté le vendredi soir avec la traditionnelle soirée tapas, suivie d'une soirée festive animée par le DJ *Comme Avent*, qui a permis à chacun de se retrouver et de profiter de la musique jusqu'au bout de la nuit.

Le samedi a laissé place aux amateurs de pétanque, avant de poursuivre la soirée au rythme des concerts qui ont animé le village et rassemblé un large public.

Le dimanche, une nouveauté a rejoint le programme avec un déjeuner aux tripoux, qui a rencontré un franc succès et réuni de nombreux amateurs autour de ce moment gourmand et convivial.

L'exposition de voitures anciennes en partenariat avec M. SANCHEZ a été appréciée par les amateurs de voitures.

Pour clôturer ce week-end festif, les bandas ont apporté leur énergie et leur bonne humeur lors de l'apéritif, accompagnées par une belle prestation du groupe de gymnastique du mardi soir à travers leurs chorégraphies.



Festivités

Devoir de mémoire : La cérémonie du 7 juin



Le dimanche a également été marqué par un moment de recueillement et de solennité lors de la cérémonie au Monument aux Morts.

La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements aux élus présents, qui nous ont fait l'honneur de leur soutien, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens venus s'associer à ce devoir de mémoire indispensable. Votre présence nombreuse témoigne de l'attachement profond de notre commune à ses valeurs.



Festivités

Expo Art organisée par la Souris Puybegonnaise

EXPO'ART : la créativité à l'honneur à Puybegon

Le dimanche 14 juin, l'association La Souris Puybegonnaise a organisé la 4^e édition d'EXPO'ART, un rendez-vous désormais apprécié des amateurs d'art et de création.

Cette journée a réuni de nombreux visiteurs autour d'un marché des créateurs et d'une exposition mettant en valeur différents savoir-faire : peinture, bijoux, sculpture, tricot, bougies, scrapbooking... Une belle diversité de créations qui a permis à chacun de découvrir des univers artistiques variés et originaux.

Les ateliers créatifs proposés tout au long de la journée ont permis aux enfants de laisser libre cours à leur imagination et de partager un moment ludique autour des arts.



L'animation « Les peintres dans la rue » a également apporté une touche particulière à cette édition, avec des artistes installés « Rue de la mairie » pour créer leurs œuvres au fil de la journée, au plus près du public.

Le premier prix a été décerné à Mme Rudowski Véronique de Parisot'Art avec sa magnifique aquarelle qu'elle a souhaité offrir à la commune.

Un grand merci à La Souris Puybegonnaise, aux bénévoles et aux participants pour cette belle manifestation qui contribue à faire vivre la culture et les animations de notre commune.

Une commune qui inspire les peintres

Notre commune inspire les artistes par ses paysages, son patrimoine. Plusieurs peintres ont choisi de représenter le village à travers leurs œuvres.

Touchés par la beauté et l'identité du lieu, certains artistes ont généreusement offert leurs œuvres à la commune.

Dernièrement c'est Anna Shevchuk, jeune designer et peintre de Kyiv en Ukraine qui a été inspirée par Puybegon.

Elle a offert son tableau avec beaucoup d'humilité.

Vous pouvez la suivre sur insta @ann.ellingston.

Ces créations permettent de partager leur regard sur notre environnement et de conserver une trace artistique de notre histoire. Elles viennent enrichir le patrimoine communal et témoignent du lien entre les habitants, le territoire et l'art.



La commune remercie chaleureusement les artistes pour leur générosité.

Informations utiles

FRANCE SERVICES

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

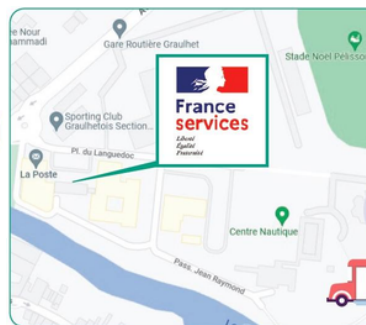
8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi :

8h00 - 12h30



Un **GUICHET UNIQUE** pour faciliter vos démarches administratives... en quelques clics !



3 AGENTS
À VOTRE SERVICE

Contacts :

france.services@mairie-graulhet.fr 05 63 34 14 95



La Direction générale des finances publiques (impôt) assure une permanence à Graulhet **le mardi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00.**

Ces permanences sont ouvertes pour vous informer et vous accompagner dans les démarches simples.

Pour toutes informations, vous pouvez appeler au ☎ **05 63 42 85 50.**



Permanence administrative : Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30, 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00

Permanence fermée pendant les vacances scolaires et en juillet et août.



Le CDAD du Tarn a pour objectif de développer et faciliter l'accès au droit dans le département du Tarn. A cette fin, il a pour mission de recenser les besoins, de définir une politique locale, d'impulser des actions et des partenariats.

Le CDAD, en tant que structure partenariale, permet d'animer le réseau local d'accès au droit et de soutenir des projets correspondant à des besoins particuliers ou à des publics spécifiques (jeunes, personnes vulnérables, aidants familiaux...)

Permanences Graulhet

1er, 2ème et 4ème jeudi matin du mois uniquement sur rendez-vous au
05.63.49.26.99 / 07.86.13.05.58



1- Un service public gratuit pour faciliter la rénovation de votre copropriété

2- Un réseau d'acteurs qualifiés pour vous accompagner à chaque étape de votre projet : audit, assistance à maîtrise d'ouvrage en phase travaux, solutions innovantes, financements et prêts (à venir).

3- Un cadre de qualité assuré grâce à la Charte « Rénov'Occitanie », pour un accompagnement qualitatif et performant de la rénovation énergétique des copropriétés en Occitanie

4- Près de 500 copropriétés accompagnées par Rénov'Occitanie depuis 2021

Puybegon commune engagée pour le don d'organes

En France la loi sur le don d'organes post mortem dit que nous sommes tous donneurs potentiels (suite à une mort encéphalique, 1% des décès par an) sauf si l'on s'inscrit sur la liste des refus gérée par l'agence de biomédecine.



Néanmoins les médecins demandent toujours à la famille l'autorisation de prélever. Plus de 38% refusent les prélèvements par ignorance de la volonté de leur défunt.

Pour tenter de réduire ce pourcentage, France Adot 81 distribue une carte d'ambassadeur qui, même si elle n'a pas de valeur légale, justifie la position du défunt. On peut se la procurer à partir de 13 ans.



Don d'organes : www.france-adot.org
<https://www.france-adot.org/adot-departementales/adot-81/>

Le don d'organes On se le dit !

NOUS SOMMES TOUS DONNEURS D'ORGANES SAUF SI ON S'Y EST OPPOSÉ

En quelques chiffres, le don d'organes c'est (en moyenne par an)

+5000

Greffes d'organes réalisées

500

Don du vivant

35%

Taux de refus

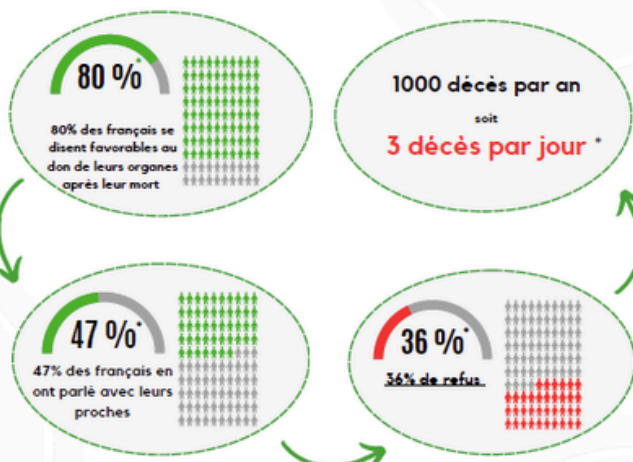
Alors qu'il ne devrait pas dépasser les 20%

+29000

Personnes sur liste d'attente

POURQUOI LE TAUX DE REFUS EST AUSSI ÉLEVÉ ?

Parce qu'il y a un manque de dialogue entre proches



*Source: ABM

LE 22 JUIN Une journée pour en parler

Depuis 2000, le 22 juin est devenu la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et, de reconnaissance aux donneurs. C'est une journée de mobilisation nationale et donc le meilleur moment pour aborder le sujet avec ses proches.

LE RUBAN VERT Le symbole du don d'organes



Il exprime la gratitude envers tous les donneurs d'organes et une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.



Vous souhaitez en savoir plus ? Vous avez des questions ?

Consultez notre site internet : <https://greffesplus.fr/>
ou contactez nous sur contact@greffesplus.fr

Greffes 
unis pour le don d'organes
Collectif d'associations œuvrant pour le don d'organes

Associations et Activités économiques de la commune

Puybegon est riche en associations, qui présentent toute l'année, diverses manifestations sur notre commune



aclpuybegon@gmail.com

Venez rejoindre cette équipe dynamique qui propose chaque année la fête du village, loto....



lasourispuybegon@gmail.com

Besoin de cours informatique, astuces, venez rejoindre l'équipe de la souris



piedsbegon@gmail.com

Amateurs de courses, des trails, cette association est faite pour vous



Chasse Communale

Président M. BOYER Frédéric



alpp.puybegon@gmail.com

Amateur de boules, venez rejoindre l'amicale des pétanqueurs de Puybegon



lesclochersdepuybegon@gmail.com

L'association a pour but la sauvegarde, la rénovation et l'animation du patrimoine de la commune



Société de Chasse de Combals

Président M. PARAYRE



Place à l'Eveil corporel pour les 3-6 ans !



Bouger en s'amusant !



En complément des cours de gym, danse et renforcement musculaire déjà proposés le mardi soir, **Puybegon** accueillera dès septembre un nouveau rendez-vous.

Chaque mercredi après-midi, de 16h00 à 16h45, les enfants pourront explorer leur motricité et apprivoiser leur corps en musique, à travers des jeux ludiques et de petites chorégraphies.

Les ateliers seront encadrés par Amandine, animatrice sportive et professionnelle de la petite enfance.

Ces ateliers sont portés par la **MJC de Graulhet**.
Pour toute information ou inscription, contactez-la directement au **05.63.42.16.25**.



Associations et Activités économiques de la commune

Coiffeuse à domicile - Sylvie BOYER - Tél: 05 63 58 49 77

Barman, Mariage, Anniversaire, Soirée privée - Quentin MULLER - Tél: 06 86 05 18 91

Peintre/Sculpteur - Emmanuel MICHEL - Tél: 06 60 15 14 21

MEDIATEUR - contact@mediation-tarn.fr - Tél: 05 67 87 86 72

Assistante maternelle - Coralie GAUTHIER - 10 lotissement de Farès Tél: 06 81 74 73 32

Conseillère agréée en Fleurs de Bach – Élixir du Bush australien – Laëtitia GRAFFANT Prise de RDV au 06.50.09.21.35.

A.A.E Assistance Administrative et Entretien – Accompagnement aux démarches en ligne, création de dossier, entretien de logement - Cassandra ALAZET - Tél: 07 81 40 43 08 - alazetcassandra@gmail.com

Gaming Dépannage Neuf Occasion - INFO Stéph - Tél : 06 70 25 20 50 - infosteph@gmail.com

Assistance, Support, Dépannage informatique - PIBA INFORMATIQUE- Tél: 06 37 46 20 37
piba.informatique81@gmail.com

Création de site web Stratégie digitale - Thierry COUTEAU - Tél: 06 80 08 05 05

Consultante Ressources Humaines & Formation - A2CRH - Audrey Corneau - Tél 06 34 67 31 46
a2crh@gmail.com

Ash WHEELER Prof de Piano Compositeur, Partitions sur mesure - Tél : 07.82.02.98.67
Ashweeler91@gmail.com

Illustratrice Free-Lance - Sophie GALINIER WHEELER alias Lucy Dreams - LucyDreams.art@gmail.com



LE DOMAINE D'AURELSAM - Salle de réception & Gîte M. Bailles Olivier
Tél : 07 87 94 34 42

LE REFLET DU TRÈFLE - Hébergement Touristique 715 route de Busque
Sandrine Tél : 06 11 07 90 07 lerefletdutrefle@hotmail.com



L'HOSTE EN HAUT - Location saisonnière - 130 route de Pebrines - Tél 06 62 47 23 35
Alexis.porte@hotmail.fr

CHAMBRES D'HÔTES - Dame Fines 2 rue de l'ancienne école - Tél : 06 87 33 51 11



Éleveur Agneaux et moutons - GUILLAUME BERNAD - Route de Pébrines Tél : 05 63 58 44 83

Miel et Œufs - PAYRASTRE Grégory - Route de Janblanc Tél : 06 63 68 11 04

Volailles - RAYMOND CAMPOS - Lieu dit Plaine Tél : 05 63 58 04 28



**Chevaux ibériques, dressage, pension, manège couvert - ÉCURIE PASCAL BERNAD- Route de Pébrines
Tél: 05 63 58 44 83/06 80 44 31 42**

Apiculteur - LA BUTINERIE DU DADOU - Crouxou Tél : 05 63 57 17 74



**Élagueur Grimpeur Taille d'arbre d'ornement/de haie, abattage, débroussaillage, démontage délicat,
restructuration, remise en état de jardin - ARBO'TONY'HAUT -
Tél : 06 26 78 10 67 ou 06 51 82 49 55**



Entretien de jardin, petit bricolage divers - MULTISERVICES - Quentin Muller - Tél: 06 86 05 18 91

Charpentier couvreur - PREXCOT - Tél : 06 79 78 21 15

**Travaux de terrassement, assainissement, Aménagements extérieurs - CINQ ROBERT T.P.
Tél : 06 04 05 71 61**



Plâtrerie/Peinture/Faïence - CÉDRIC FEDOU ENTREPRISE - Tél : 06 50 77 65 02

**Expert en matériel BTP - OPEN CLOSE - ERIC BRUYERE - Tél : 06 70 10 95 07
ericopenclose81@gmail.com**

**Porte intérieure, Escalier, Cuisine et salle de bain, Bibliothèque, dressing - Menuiserie GARRABOT
Tél : 06 80 11 41 33 - www.garrabot.fr - Facebook : Menuiserie Garrabot
Instagram : menuiserie garrabot**

Vente-Installation-Dépannage ALU-PVC-BOIS - DFM Menuiserie Sarl Tél : 06 20 12 18 32

Faux plafonds/Travaux d'isolation - ANTON ISOLATION Tél : 05 63 58 16 80

Rénovation de meubles et murs - D'ÉCO DE PINCEAU Tél : 06 85 48 29 17



***Professionnels, freelances, artistes locaux... faites parler de vous !
Vous venez de lancer votre activité ou vous souhaitez simplement
vous faire connaître des Puybegonnais ?
N'hésitez pas à passer en mairie ou à nous envoyer vos coordonnées
pour paraître dans nos prochaines éditions.
Notre village a du talent, partageons-le !***